

S'DOREBLATT'L



Le mot du maire

L'été est là, saison propice pour nous retrouver, pour passer des moments de partage et de convivialité ou tout simplement de détente.

Les travaux de voirie et d'aménagement de la route de Woerth commencés ce printemps s'achèvent, quelques détails devraient être finalisés prochainement. Un arrêté municipal modifie la circulation, désormais la priorité à droite est à respecter dans toute l'agglomération.

Une forte mobilisation de bénévoles a permis la réalisation de travaux aux bâtiments communaux, la mise en peinture du mur de la nef de l'église, la réfection du plafond au foyer paroissial en collaboration avec les conseillers presbytéraux.

La matinée éco-citoyenne pour le respect et la préservation de l'environnement organisée le 2 avril dernier par le conseil municipal des enfants a de nouveau rencontré un vif succès.

Face à la terrible situation du peuple ukrainien, notre village s'est mobilisé en organisant une collecte à la mairie et à l'école.

Un grand merci aux habitants qui ont fait preuve d'un magnifique élan de solidarité et qui prêtent mains fortes au village de Langensoultzbach pour le bien de tous.

Le conseil municipal des enfants, renouvelé en janvier pour deux ans, s'investit dans sa mission d'élus et fait part à la municipalité de ses projets.

Compte tenu des épisodes de fortes chaleurs, la Préfecture a activé le plan canicule.

Soyez vigilants et pensez à respecter les principaux gestes de prévention.

Bonne lecture à toutes et à tous. Le Maire - Evelyne LEDIG



La vie communale

Le conseil municipal - Les comptes-rendus de séances

Séance du 18 février 2022

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à procéder à deux mandatements avant le vote du budget 2022 pour honorer la facture de l'entreprise WALTHER stores d'un montant de 7 450 € et celle de la pépinière WADEL d'un montant de 2 376 €.

Concernant les travaux de viabilisation de 3 lots dans le lotissement KISS les élus prennent connaissance du devis de l'entreprise ROTT et l'approuvent pour un montant HT de 10 491,50 €.

Le bail de chasse 259C1 au nom de BASTIAN Gérard a été cédé à BASTIAN Julien après concertation de la Commission Consultative Communale de la Chasse et du conseil municipal.

Dans le cadre de la nouvelle réforme de la Protection sociale dans la fonction publique et suite à l'ordonnance n° 2021 - 175 du 17 février 2021, le conseil municipal, est informé de l'obligation des employeurs publics de participer à hauteur de 50% au financement nécessaire à la couverture risque santé avec prise d'effet au 1er janvier 2026. L'ordonnance prévoit également l'obligation des employeurs de participer à compter du 1er janvier 2025 au financement de la Protection sociale complémentaire en matière de prévoyance à hauteur de 20% d'un montant qui sera fixé par décret en Conseil d'Etat.

Les élus autorisent Mme le Maire à signer la motion concernant le droit local Alsacien-Mosellan qui prévoit le chômage de l'ensemble des jours fériés et garantit aux travailleurs deux jours fériés supplémentaires, le Vendredi Saint et le 26 décembre (Saint Étienne).

Le conseil municipal prévoit la refonte du site internet. Après examen des différents devis, le choix des élus s'est porté sur la société Wictory pour un montant de 1 840 € HT.

Le conseil municipal a décidé d'adhérer à la Charte "une naissance, un arbre" en partenariat avec l'association Fruits, Fleurs et Nature de Woerth et Environs. La municipalité proposera aux familles qui ont la joie d'accueillir un nouveau-né au sein de notre commune de planter un arbre fruitier de leur choix, soit chez eux, soit sur une parcelle communale.

Séance du 1er avril 2022

Le conseil municipal décide de maintenir le montant annuel de la subvention aux associations locales, soit 210 €.

La dotation de fonctionnement attribuée à l'école est également maintenue à 40 € par enfant.

A la demande de l'association CARITAS qui vient en aide aux familles en difficultés, le conseil municipal décide de verser une participation de 350 €.

Les élus décident de soutenir l'Association des Œuvres Scolaires de Wissembourg à hauteur de 127,50 € pour la mise à disposition de moyens éducatifs scolaires et périscolaires à l'école du village.

Les taux de la fiscalité locale pour l'année 2022 ont été maintenus comme suit:

- Taxe foncière sur le bâti: 27,20 %
- Taxe foncière sur le non bâti: 44,73%

La vie communale



Le conseil municipal - Les comptes-rendus de séances

Comptes administratifs et comptes de gestion 2021 (Commune et Lotissement)

COMMUNE :	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	774 695,47 €	133 138,24 €
Dépenses	561 661,61 €	127 757,87 €
Excédent	213 033,86 €	Excédent 5 380,37 €

LOTISSEMENT :	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	158 971,28 €	112 953,66 €
Dépenses	117 642,05 €	176 397,11 €
Excédent	41 329,23 €	Déficit - 63 443,45 €

Les élus ont approuvé les résultats 2021 des comptes administratifs COMMUNE et LOTISSEMENT.

Budgets Primitifs 2022

Après discussion, les budgets 2022, ont été approuvés comme suit:

<u>COMMUNE</u>	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	899 914,23 €	647 104,23 €
Dépenses	899 914,23 €	647 104,23 €

<u>LOTISSEMENT</u>	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	123 957,23 €	85 071,45 €
Dépenses	89 543,45 €	85 071,45 €

Séance du 13 mai 2022

Les élus ont décidé de renouveler la ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole.

A la demande de M. BASTIAN Julien et après examen des documents remis, le conseil municipal a agréé un nouveau permissionnaire pour le lot de chasse 259C1.

Au vu de la vitesse excessive constatée dans le village, les élus décident de demander la mise en place d'un compteur de vitesse à la CEA (Collectivité Européenne d'Alsace).

Le conseil municipal a examiné et approuvé le devis concernant la modification du réseau d'assainissement des caves d'habitations rue du Muguet. Ils ont également vu et validé en partie l'avenant n° 2 au marché concernant les travaux de voirie "aménagement de la rue Principale - 4 ème tranche".

Une vidéo du rapport d'activité 2021 de la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn a été présentée aux élus.



La vie communale

Séance du 24 juin 2022

A compter du 1er juillet 2022, les collectivités ont l'obligation d'assurer la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire, ni un caractère individuel sous forme électronique (délibérations, arrêtés, compte rendu de séance...). Néanmoins, les communes de moins de 3 500 habitants bénéficient d'une dérogation en optant pour un autre mode de publicité que par voie dématérialisée. Afin de faciliter la visibilité à tous les administrés, les élus décident d'adopter la publicité par voie d'affichage au tableau situé à l'extérieur de la mairie.

Les élus décident de créer un nouveau poste d'adjoint administratif territorial, contractuel, à temps non complet à compter du 01/09/2022 et pour une durée hebdomadaire de 30,5/35ème pour le secrétariat de la mairie et l'agence postale.

Suite à un accroissement saisonnier d'activité, un emploi non permanent, d'adjoint technique, à temps complet, est également créé.

Les élus ont pris connaissance des rapports annuels 2021 - Eau / Assainissement établis par le SDEA.

Le loyer du logement - 6 rue du Moulin a été révisé conformément à l'indice de référence de l'INSEE (4ème trimestre).

Suite à la demande de subvention de l'Association Culturelle et Sportive de Langensoultzbach (ACSL) pour l'achat de matériel afin de créer une nouvelle activité "Baby gym" et après discussion les élus accordent une subvention exceptionnelle de 20% du montant de l'acquisition du matériel et dans la limite de 540 €.



NOUVEAU !!!!! - PRIORITÉ A DROITE DANS TOUT LE VILLAGE

La priorité à droite est valable pour tous les usagers de la route, tels que les automobilistes, les routiers, les motards et les cyclistes. Elle concerne tous les types de voies de circulation publiques, sauf indication contraire, tels que les chemins goudronnés, les impasses, les voies sans issues ou encore les parkings publics.

Seules exceptions à la règle : les voies privées, les chemins de terre et les rues qui nécessitent le franchissement d'un trottoir. En revanche, si l'intersection englobe deux chemins de terre, la priorité à droite s'applique !

En arrivant à hauteur d'une priorité à droite, vous devez :

- Adapter votre vitesse en fonction de la visibilité.
- Vérifier si un conducteur vous suit de très près et ralentir plus tôt et davantage si tel est le cas.
- Être prêt à vous arrêter.



Sur toute la traversée

Dans le cas où dans cette même intersection, vous changez de direction et tournez sur votre droite, vous n'avez pas à céder le passage. En revanche, si votre changement de direction s'effectue sur votre gauche, vous devez laisser passer les usagers venant de votre droite, mais aussi ceux venant d'en face.

À noter : Comme pour toutes les intersections où vous devez céder le passage, le dépassement aux abords d'une priorité à droite est strictement interdit.

La seule exception faite est lorsque votre visibilité sur l'intersection est excellente et que l'usager que vous souhaitez doubler est un "deux-roues" sans moteur.

La vie communale



Langensoultzbach

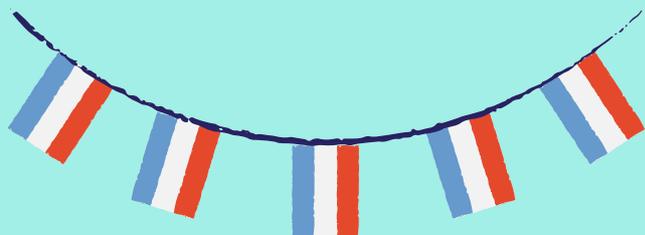
Le conseil municipal des enfants

Une nouvelle équipe dynamique à Langensoultzbach !

Le mercredi 2 mars, dans la salle de réunion de la mairie, le nouveau conseil municipal des enfants a été installé dans ses fonctions pour les deux ans à venir.

Les 16 jeunes conseillers âgés de 8 à 11 ans avaient été élus un mois plus tôt à bulletin secret par leurs camarades du CE et du CM, dans un bureau de vote installé spécialement pour l'occasion. Ainsi, tous ont pu se familiariser avec le fonctionnement de notre démocratie et ils ont été nombreux à prendre le temps de la réflexion dans l'isoloir avant de glisser leur bulletin dans l'urne.

Lors de la réunion d'installation, encadrés par la maire Evelyne Ledig et deux adjoints, les jeunes élus ont découvert la commune, son fonctionnement et leur rôle en tant que conseillers. Après avoir partagé un bon goûter et signé la charte qui résume leur engagement, ils ont pris la parole tour à tour pour présenter leurs idées et projets.



Plantation des fruits et légumes

Ce mercredi 8 juin, le CM des Enfants s'était retrouvé pour la traditionnelle plantation de fleurs et légumes à l'entrée du village.

C'était une première pour beaucoup. Ils ont pu utiliser des outils de jardiniers pour bêcher, biner et planter les légumes habituels tels que céleris, poivrons, betteraves, choux et autres tomates.....

2 semaines après, rendez-vous a été pris pour l'entretien du potager.

Désherber et pailler le jardin sont nécessaires afin de conserver l'humidité de la terre et ralentir la pousse des herbes envahissantes.

Merci les enfants !





La vie communale

Fleurissement 2021 - Palmarès du 29 avril 2022

Prix d'Excellence

M. et Mme HEINRICH André
M. et Mme OTT Bernard
M. et Mme NEUHARD Gérard
M. et Mme LOBSTEIN André
M. et Mme MUNSCH Jean-Pierre
M. DURAND Claude et Mme LOBSTEIN Louise
M. et Mme BRUNNER Jean-Georges
Mme FORRLER Liliane



Prix d'Honneur

M. LANG Rolph
M. et Mme STEINMETZ Jacky
M. et Mme BRUNNER Bernard
Mme KOEHLER Nicole
M. WUST Jean-François et Mme FORNECKER
Nathalie
M. et Mme CHALLAL Pascal
M. et Mme ZIRNHELD Charles
Familles MUNZING
M. et Mme SCHWEICKERT Alphonse
M. et Mme BRUNNER Emmanuel
M. et Mme SCHAEFER Henri
Mme BRECHENMACHER Annie
M. et Mme SCHAEFFER Ernest
M. et Mme STOFFEL Sébastien
M. et Mme GOERICH Jean-Claude
M. et Mme WINTZ Richard
M. et Mme SOMMER Richard
M. et Mme BUHL Mathieu
M. et Mme HISLER Pierre
M. et Mme KAISER Francis
Mme SOMMER Élisabeth
M. RENTZ - KOHL Léandre

Prix d'Encouragement

M. et Mme LARMORLETTE Hervé
M. LUX Christian et Mme WOLFF Angélique
M. CHALLAL Gaëtan et Mme BALL Anaïs
M. PETRY Emmanuel et Mme MUNZING Mélanie
M. et Mme SOMMER Henri
M. et Mme SEGUIN Bryan
M. et Mme WILHELM Bernard
M. et Mme LEDIG Robert
M. et Mme SUSS Robert
M. EICH Yannick et Mme STOQUERT Hélène
M. FRIEDERICH Yann et Mme MORI Pauline



Un grand merci à tous les habitants qui participent à l'embellissement de notre village !

En fin de saison, les personnes intéressées peuvent, sur inscription en mairie avant fin septembre, récupérer les géraniums de la commune.

La vie communale



Fête de la Musique du 21 juin 2022



La fête de la musique organisée par la municipalité a fait le plein de mélomanes sur le parvis de la salle socioculturelle. Le spectacle a débuté par les jeunes de la maternelle au CM2 puis ceux du périscolaire. Les artistes locales Jacqueline et Nanou du cabaret Vibrato, se sont emparées du répertoire France Gall et de Johnny Hallyday. Côté groupe, l'orchestre des jeunes de Preuschorf et les Santiagos Dancer's étaient présents. Pour le final, Hofmann Léna avec "Tous les cris, les SOS", "Ecris l'Histoire" et "Le dernier jour du disco" Théa Strebler avec "Y'a pas que les grands qui rêvent" et "La Tribu de Dana", Kylian Maschino avec "Viens je t'emmène" de Keen'V ont ravi l'auditoire.



Cérémonie de la Fête Nationale

La cérémonie de la fête nationale s'est déroulée le mercredi 13 juillet au Monument aux Morts devant un public nombreux. Célébrer le 14 juillet, c'est avant tout mettre à l'honneur la République avec ses valeurs portées par la Révolution française. Ces valeurs sont développées dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Dans son discours, le maire a rendu un hommage au combat du peuple ukrainien qui se bat pour sa liberté. Le maire a également relevé la fraternité de nos habitants très généreux lors de la collecte organisée par l'école et la municipalité.

Après le dépôt de la gerbe et la sonnerie aux morts, les enfants accompagnés par Charles Rutsch à la trompette, ont interprété la Marseillaise, entraînant l'assemblée toute entière.

Ces instants solennels ont été suivis par la retraite aux flambeaux. Le cortège a traversé le village pour se rendre à la salle socioculturelle où les festivités avaient commencé à 19 h par un moment convivial organisé par les associations locales. La fête s'est clôturée par un magnifique feu d'artifice.





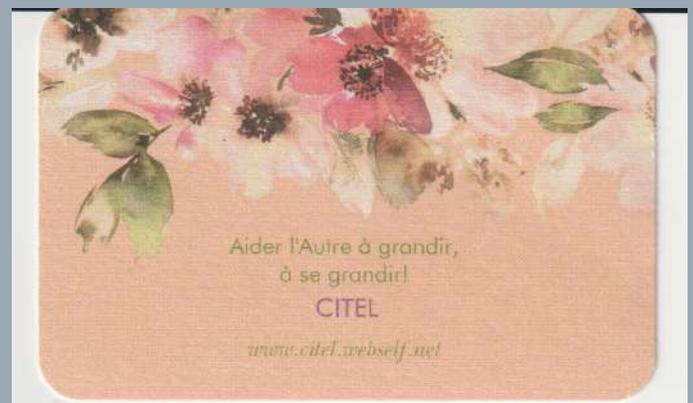
La vie communale

STAMMTISCH du 4 mars 2022

Pour sa deuxième édition sur le thème « Les besoins des enfants et des adolescents », le café bavard a rassemblé une quinzaine de personnes autour de l'animatrice du jour. Installée depuis peu dans notre village, Hatice YILDIRIM RUBENTHALER est éducatrice spécialisée libérale et formatrice à l'Eseis (Ecole supérieure européenne de l'intervention sociale). Formée notamment à la pédagogie Montessori, à la gestion des émotions et relations sociales et à la médiation par l'art, elle propose divers accompagnements aux parents et enfants en difficulté.

Après un exposé des connaissances actuelles sur la question du jour, les échanges ont pu commencer entre les participants, régulièrement éclairés par de nouveaux apports théoriques. Inspirée par la mouvance de l'éducation populaire en France, Hatice a proposé ensuite un débat mouvant, connu aussi sous le nom de « D'accord, pas d'accord », favorisant ainsi la discussion à partir de questions telles que « L'autorité est-elle un droit des parents ? ». A partir de ces interrogations, de vastes sujets ont pu être abordés : le droit des enfants, les besoins des enfants suivant leur milieu ou lieu de vie, les différences entre Loi et lois, règles et limites ... etc.

Même si on peut regretter qu'il n'y ait pas eu plus de parents présents, cette soirée a été très appréciée pour la qualité et la profondeur des échanges qui se sont prolongés de manière plus informelle jusqu'à une heure tardive.



Prochain STAMMTISCH
à l'automne 2022

"Langensoultzbach Autrefois"

Photos et anecdotes

CHAMPIONS DU TRI !

En 2021, le SMICTOM Nord Alsace lançait plusieurs défis à ses collectivités membres afin d'encourager les gestes de tri des déchets ménagers. Ce challenge se déclinait en trois catégories : réduction du tonnage dans les bacs bruns, meilleur tri du verre et conformité du contenu des bacs de tri (papier, cartons... etc). Suite à un relevé de contrôle sur un large échantillon de nos poubelles bleues par les ambassadeurs du tri, notre commune s'est démarquée dans cette dernière catégorie avec un score remarquable de seulement 5,5 % de déchets non conformes.

**Un grand BRAVO à TOUS !!
Et quelques infos pour soutenir nos efforts !**

Récemment, un spot TV a été diffusé sur les chaînes de la TNT (France TV, Arte, M6, Chérie, C8...). Ce spot met en avant une nouvelle consigne : « Si c'est un emballage, il se trie » et on y voit un père de famille trier un pot de yaourt et un emballage de jambon. Cependant, si cette consigne concerne à ce jour environ 50 % des Français, elle ne s'applique pas encore dans notre secteur. Patience, elle sera bientôt généralisée et devrait entrer en vigueur sur notre territoire en janvier 2023. En attendant

A mettre dans le bac de tri :

- Bouteilles et flacons
- Bidons jusqu'à 5 litres
- Emballages en acier (boîtes de conserve, bouteilles de sirop...)
- Emballages en aluminium (canettes de soda, barquettes aluminium, capsules de café en aluminium...)
- Tous les petits emballages métalliques (opercules, couvercles, bouchons capsules...)
- Cartons d'emballages propres, boîtes à chaussures, secs et pliés
- Le papier-cadeau, enveloppes (blanche, à fenêtre, kraft), papier photo, papier calque
- Journaux, magazines, prospectus publicitaires, livres
- Feuilles à carreaux, classeurs, cahiers, papiers de bureau
- Boîtes en carton (biscuits, céréales, pizza...)



A ne pas mettre dans le bac de tri :

- Les déchets ménagers
- Les déchets verts
- Les plastiques autres que bouteilles et flacons
- Les bouteilles en verre
- Les masques et produits d'hygiène (mouchoirs, essuie-tout, serviettes hygiéniques, couches, cotons démaquillants, cotons tiges...)
- Les vêtements, bottes et chaussures

ATTENTION !

Dans la poubelle de tri, les déchets vidés doivent être déposés en vrac, non imbriqués et sans sac poubelle. Si les déchets présents dans le bac de collecte se trouvent dans des sacs en plastiques, votre bac risque de ne pas être collecté.



Pour plus d'infos : <https://smictom-nord67.com/> ou renseignements en mairie

Lorsque les consignes changeront dans quelques mois, vous ne pourrez pas passer à côté car l'information sera largement diffusée : tracts, Panneau Pocket, réseaux sociaux, DNA, et prochain numéro du Dorfblattel !

La vie communale



Langensoultzbach

Découverte de la forêt communale le 21 mai 2022

Plus de trente personnes motivées et intéressées ont participé à cette sortie organisée par la municipalité. Trois heures durant, tous ont prêté une oreille attentive aux explications passionnantes de Philippe Petry, le technicien forestier chargé de la gestion des 485 hectares de forêt communale. Au fil du parcours, de nombreux aspects de l'aménagement, de l'exploitation raisonnée et de la préservation de ce précieux patrimoine naturel ont été présentés - voir Dorfblattel n° 45 -. Les échanges se sont prolongés dans la bonne humeur lors d'un moment convivial sous le préau de l'école et rendez-vous est déjà pris pour une prochaine édition, au printemps 2023.



PETIT DÉCODEUR DE SIGNES FORESTIERS



Numéro de lot
pour bois à vendre



Numéro de parcelle
L = Langensoultzbach



2 traits : limite de forêt
1 trait : limite de parcelle



Cet arbre peut être coupé
par un particulier



Celui-ci est réservé aux
bûcherons car son
diamètre est > 30 cm



Arbre d'avenir réservé



Arbre écologique
préservé pour la
biodiversité



Ces plaquettes de
couleur apposées sur des
grumes en indiquent la
qualité et la destination.



2 traits bleus horizontaux
cloisonnent un chemin
d'exploitation appelé
aussi layon.



La vie communale

LANGENSOULTZBACH Commune Pilote Zéro Déchets

Notre commune a été sélectionnée pour être pilote Zéro Déchets 2022. Cette opération, initiée et portée par le SMICTOM en collaboration avec les Ateliers de la terre, concerne 5 villages de notre secteur. Outre des rencontres entre les participants pour échanger sur leurs pratiques et des formations à destination des élus et agents municipaux, un programme d'animations tout public est également proposé. Dans ce cadre, plusieurs événements ont eu lieu chez nous.



A l'occasion de la soirée Palmarès du Fleurissement, Corinne Bloch des Ateliers de la Terre a présenté de nombreuses solutions pour valoriser les déchets verts, ressources inépuisables pour jardiner au naturel.

Cette conférence a été suivie le samedi suivant d'un atelier pratique « Compost et Lasagnes au jardin » à la Maison Forestière Mattermannsbronn. Les participants, toutes générations et compétences confondues, ont mis la main à la pâte pour installer une lasagne potagère, très fertile. La recette : dans un cadre en bois, alterner des couches de carton, bois, déchets verts et finir avec de la terre. Bien tasser en arrosant copieusement entre chaque couche.

Au fil de la matinée, Corinne Bloch a montré et expliqué diverses techniques et recettes : utilisation de la grelinette pour préparer la terre, optimisation du compost, associations de plantes, gestion de l'eau...



Le samedi 18 juin, les ambassadeurs du SMICTOM ont animé un stand d'information sous l'abri-bus, répondant aux questions des usagers sur les gestes de tri.



Si vous souhaitez en savoir plus, diverses fiches pratiques et un CD sont à votre disposition à la mairie.

Evénements à venir...

Durant l'année scolaire prochaine, les élèves du CE bénéficieront de 5 interventions des ambassadeurs du tri, dans le cadre du projet académique KIDITRI

Une 2ème conférence tout public sera animée par Corinne BLOCH sur le thème « Zéro Déchets à la maison » le jeudi 27 octobre à 19h30 à la salle socioculturelle.

Enfin, une réflexion a été menée au fil des derniers mois par les élus et agents municipaux concernant la gestion différenciée des espaces verts et la valorisation des déchets de la commune. Plusieurs actions concrètes ont été lancées ou sont à l'étude : acquisition d'un système mulching pour la tonte et réduction des passages pour limiter la repousse, utilisation de broyat « local » pour le paillage, désherbage et gestion des déchets au cimetière...

La vie communale



DU NOUVEAU AU POINT LECTURE

La bibliothèque est toujours ouverte tous les jeudis soir de 16h15 à 18h15. Conseillé(es) par Céline, vous avez la possibilité de consulter librement les ouvrages de tous genres disponibles., Pour emprunter , il suffira de compléter un formulaire d'inscription.

Tout cela est totalement gratuit !

De plus, vous avez toujours la possibilité de réserver des ouvrages à la Bibliothèque d'Alsace qui offre un choix très vaste. Plus d'infos sur leur site

<https://bibliotheque.alsace.eu/>

Quand l'ouvrage réservé est disponible, il est déposé à Langensoultzbach par la navette, vous en êtes informé(e) et pouvez le retirer au Point Lecture.

Une Médiathèque Numérique est désormais également accessible à toute personne préalablement inscrite dans une bibliothèque du réseau, un mot de passe étant délivré sur demande.

Cette plate-forme propose gratuitement différentes ressources : livres numériques, musique, presse en ligne et cinéma VOD. Pour toute question , n'hésitez pas à venir au point Lecture, Céline vous renseignera avec plaisir.

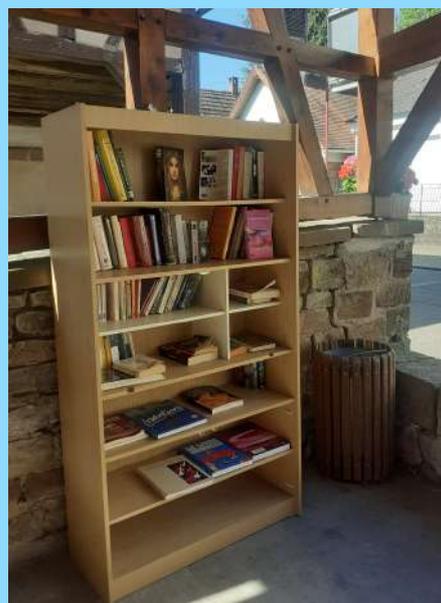
Autre bonne nouvelle pour les amateurs de lecture et de culture !

A partir de septembre, Martine proposera un deuxième créneau d'ouverture du Point Lecture, pour tout public, de 10h à 11h le samedi matin, hors congés scolaires.

Et encore une nouveauté qui sans doute ne vous a pas échappé !

Début juin, une boîte à livres s'est installée sous l'abri bus, en face de la mairie. Complémentaire au Point Lecture, ouverte à tous et à toute heure, elle vous permet de feuilleter, de prendre ou de déposer des livres librement. De nombreux amateurs y ont déjà fait étape et on y trouve un peu de tout, alors n'hésitez pas à vous arrêter au passage.

Cet espace est dédié au partage, merci à tous de le respecter ainsi que son contenu et ses usagers !



Sans oublier sa grande soeur, rue des montagnes, juste avant la forêt.



POINT LECTURE
65 rue principale
67360 LANGENSOULTZBACH



La vie communale

Un arbre fruitier planté pour chaque naissance à venir

Judi 24 février, Evelyne Ledig, maire de la Commune et Martine Fullenwarth, présidente de l'association Fruits, Fleurs et Nature de Woerth et Environs, ont signé la charte « Une Naissance , Un arbre » en présence des adjoints.

Ce programme permettra à chaque famille habitant Langensoultzbach de planter un arbre fruitier à la naissance d'un enfant. C'est un acte symbolique fort, en partenariat avec l'association FFNWE qui apportera son expertise dans le choix de l'arbre et son entretien futur, en fera la commande et fournira un tuteur et une protection pour le jeune tronc. Les plantations se feront chaque année au courant du mois de novembre et chaque arbre portera le nom de l'enfant qui pourra le voir grandir. La municipalité, qui prendra en charge le coût financier, se réjouit de voir ainsi la ceinture verte du village s'enrichir de nouveaux arbres fruitiers et les vergers trouver une nouvelle jeunesse !



Ateliers numériques à la Mairie de Langensoultzbach

Claire Ternet, conseillère numérique de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn est intervenue tous les mois à la mairie pour donner des cours collectifs sur le numérique. Durant ces cours, les participants ont pu découvrir l'ordinateur, les sites de l'administration de l'Etat, comment scanner un document, télécharger une application ou même trouver des ressources pour s'amuser sur internet.

Elle est également venue à plusieurs reprises en mairie en rendez-vous individuels pour aider les habitants de Langensoultzbach dans leurs démarches administratives.

Suite aux retours positifs des participants, Claire Ternet reviendra à Langensoultzbach à partir de septembre 2022. Tous les 2 mois, elle viendra assurer un atelier collectif sur des thèmes définis. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire à une ou plusieurs thématiques qui vous intéressent, directement auprès de Claire Ternet, au 07.76.31.59.58 ou par mail à claire.ternet@sauer-pechelbronn.fr. Des rendez-vous individuels sont également possibles sur demande.

Ses prochaines dates d'interventions en atelier collectif :

- Jeudi 29 septembre 2022 de 9h à 11h : Découverte tablette
- Vendredi 18 novembre 2022 de 14h à 16h : Gérer sa boîte mail
- Vendredi 20 janvier 2023 de 14h à 16h : Naviguer sur internet
- Jeudi 30 mars 2023 de 9h à 11h : Cybersécurité
- Vendredi 12 mai 2023 de 9h à 11h : Démarches administratives
- Jeudi 6 juillet 2023 de 9h à 11h : Écologie et numérique



MARIAGES



Le 07 mai se sont unis Emmanuel PETRY et Mélanie MUNZING

Le 04 juin se sont unis Patrick BECKERICH et Sandra KIEFER

Le 25 juin se sont unis Pierre BURGER et Barbara CHRIST

NAISSANCES

Le 1er mars est né Samuel, fils de Yannick EICH et de Hélène STOQUERT

Le 17 mars est né Aaron, fils de Jean-Luc DIETRICH et de Mélanie GRESS

Le 24 mai est né Sheldon, fils de Bruno BRIQUET et de Laetitia WEISS

Le 23 juin est né Tristan, fils de Nicolas PETER et de Chautchasa NETSANGSEE

Le 26 juin est née Eva, fille de Yann FRIEDERICH et de Pauline MORI



DÉCÈS



Le 12 janvier est décédé Lev POGHOSYAN – 66 ans

Le 25 janvier est décédée Emma KUGLER - 92 ans

Le 31 janvier est décédée Caroline PASBECQ - 67 ans

Le 13 février est décédé Richard BRECHENMACHER - 67 ans

Le 05 mars est décédée Madeleine MESSMER - 91 ans

Le 09 mars est décédé Arthur STRENG - 70 ans

Le 02 mai est décédé Rémy KAPFER - 60 ans

Le 03 juin est décédée Jeanne MEYER - 85 ans

Le 10 juin est décédée Elsa SCHAEFFER - 78 ans

Le 17 juin est décédée Elisabeth EBERLIN - 79 ans

Le 23 juillet est décédée Georgette SUSS - 97 ans



La vie paroissiale

PAROISSE

En ce début d'année la vie de la paroisse peut se résumer ainsi : ouverture au monde et à la culture, fraternité, entraide et solidarité.

Une ouverture au monde et à la culture avec la vengeance du pardon, une pièce déroutante et pleine d'émotions écrite par Éric-Emmanuel Schmitt et interprétée par la Compagnie suisse La Marelle. Pendant plus d'une heure, la centaine de spectateurs présents a assisté aux rencontres entre une mère de famille et le meurtrier de sa fille condamné à la prison à perpétuité. A l'issue de cette représentation, les comédiens et le public ont longuement échangé sur la place du pardon.

Quelques jours plus tard, le lundi de Pentecôte, le « souffle et l'esprit de Dieu » ont résonné au cœur de notre Eglise à travers les mélodies magnifiquement interprétées par Gerd HENNECKE à l'orgue et Daniel METZENMACHER à la trompette. L'intégralité des recettes de ce concert a été reversée au projet Indonésien-Malaisie qui accompagne des victimes de violences domestiques. Un grand merci au public venu nombreux !

L'espace jeune de notre village animé une fois par mois dans notre foyer paroissial, par Nicole et Martine, a recréé de la fraternité. Par le biais de la cuisine, de la pâtisserie, du jardinage ou du bricolage, les petits comme les grands se réunissent pour construire, ensemble, des projets tout en s'amusant. Un immense merci aux animateurs et participants.

Ces rencontres ont lieu les samedis après-midi ou les dimanches matins. Tous les enfants sont les bienvenus.

La fraternité s'est également traduite le lundi de Pentecôte par l'organisation d'un repas paroissial à emporter ou livré à domicile sur demande. Nous tenons à remercier tous les généreux pâtissiers pour leurs bons gâteaux.

Après la réfection du mur de notre Eglise, un nouveau chantier de bénévoles a débuté, sous l'impulsion de WEBER Georges, avec des travaux d'isolation thermique et phonique du plafond de notre foyer. Un bel exemple d'entraide et de solidarité.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel été et passez de bonnes vacances.

Aurélien Fullenwarth et les membres du Conseil Presbytéral.



Histoire du village



CONNAISSEZ-VOUS LA RICHESSE DE NOTRE PATRIMOINE LOCAL ?

Un service de Sainte Cène en étain du 19ème siècle recouvert par la paroisse protestante de Langensoultzbach.

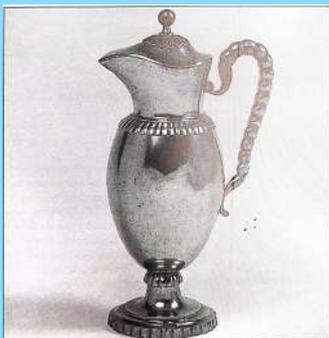
La paroisse protestante du village utilise un service de Sainte Cène en métal argenté datant des années qui ont suivi la seconde guerre mondiale.

En 1998 la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) fait une grande enquête sur les objets du culte en Alsace présentant quelque intérêt. Les chercheurs au service de l'Inventaire s'étonnent de la banalité de la vaisselle sacrée utilisée chez nous (pour les baptêmes et les cultes de Sainte Cène).

Cette constatation m'incite à faire des recherches dans les archives paroissiales, en remontant jusqu'à l'inauguration de l'église actuelle en 1847, sur l'existence de vaisselle sacrée plus ancienne. Un inventaire de 1856 mentionne effectivement l'existence d'une collection de pièces en étain. Finalement, une délibération du Conseil Presbytéral de début 1963 fait cadeau de vaisselle sacrée à la paroisse protestante de Pontault-Combault (Seine et Marne). Contact est pris avec cette paroisse du 77 qui se déclare spontanément prête à nous rendre nos précieuses pièces en étain.

Désormais ces objets de culte sont exposés à l'intérieur de l'église du village. Ainsi prend fin une longue recherche couronnée de succès qui nous a permis de rapatrier ce précieux patrimoine local. Il s'agit (voir photos jointes à cet article) de deux calices, de deux aiguières (cruches), d'un ciboire (boîte pour conserver les hosties), de deux patènes et de deux chandeliers. Tous ces articles en étain ont été fabriqués par des ateliers de Strasbourg au 19ème siècle. Cette datation correspond à un achat effectué par la paroisse au moment de la construction de l'église de 1844 à 1846.

Les photos illustrant cet article ont été réalisées par Jean-Claude BACH et ont paru, ainsi qu'un article plus détaillé à ce sujet, dans la revue du Cercle d'Histoires et d'Archéologie de l'Alsace du Nord, "l'Outre-Forêt" n° 117 en 2002. Ces belles pièces anciennes peuvent être vues à l'église du village pendant les heures d'ouverture de notre musée (attendant à l'église) ou sur rendez-vous à la Mairie en téléphonant au 03 88 09 31 01.



Martin BLANALT



A cheval ...

Mardi 28 juin, la classe de petits-moyens et la classe de grands-CP sont allées à l'écurie du lac à Retschwiller pour leur sortie de fin d'année.

La journée a commencé par une visite du centre équestre. Puis, les enfants ont été répartis par groupes afin de réaliser différents ateliers : travail à la longe, balade en calèche, voltige, monter à poney, soins du poney.



Ce fut une belle journée, remplie d'émotions, de sensations et de plaisir.



Visite à la ferme.

En mai, la classe des petits et des moyens s'est rendue chez Mme Nicole Heinrich : « Nous avons donné des graines aux poules, puis du pain aux moutons et agneaux. Ensuite nous avons caressé les poussins, observé les ruches et visité la serre. Nicole nous a offert un plant de tomate que nous avons ramené en classe. Nous sommes enfin allés chez M. Weiler Alain qui nous a montré ses lapins, ses poules et les différents œufs. »



Chantier des étangs : samedi 26 mars - Inauguration du Vallon du Soultzbach

Les enfants de l'école ont composé une petite poésie en forme de message à l'attention des poissons du Soultzbach qui peuvent désormais voyager sans entrave jusqu'à la source.

*Truite fario, petit chabot, petite lamproie
Fais tes bagages, c'est le jour où tu déménages
Tu peux commencer ton voyage
A l'ombre des feuillages
Suis les nuages
Découvre de nouveaux paysages
Vers la source sauvage
Ou vers le sable des plages
Plus de péage
Détruit est le barrage
Libre est le passage
Petit poisson, sois bien sage
Vers les beaux rivages
Evite les embouteillages
Prends les bons passages
Pour ce bel ouvrage
Ce grand remue-ménage
Pour tout ce courage
A Marie nous rendons hommage*



Lors de la cérémonie, les enfants ont dévoilé le nouveau nom qu'ils ont choisi pour le site (une petite erreur s'est glissée dans notre nom, vous le rectifierez sans peine)

A la fin, ils remercient Marie l'Hospitalier qui a dirigé le projet et transmis beaucoup de connaissances sur la rivière

Signé : Les enfants de l'école de Langensoultzbach



Nos petits jardiniers au travail

Nos plus petits élèves ont pris beaucoup de plaisir à travailler la terre et à convertir les plates-bandes de la cour en petits potagers.

C'est avec une grande application qu'ils ont creusé, transporté de la terre pour remplir les pots, ramassé des herbes sèches pour faire un paillage et finalement mis en terre : salade, fraise, tomate, persil, ciboulette, dahlia, courgette, piment, fenouil, céleri ...

Les enfants ont bien retenu les noms des plantes, ils les ont arrosées quotidiennement, soignées, admirées. Ils étaient fiers de leur plante !

Les années à venir, nous allons poursuivre et renforcer cette activité.

Faire de nos enfants les éco-citoyens d'aujourd'hui et de demain est un des axes majeurs de notre projet d'école.

Avec le soutien bienveillant de la municipalité, nous avons décidé l'installation, dès le début de l'année scolaire prochaine, de carrés de jardin dans la cour. Nous nous réjouissons !



Sortie en Centre Alsace des CE/ CM

Cette année, c'est dans la jolie région de Dambach-la-Ville que nous avons choisi de faire notre sortie de fin d'année.

En approchant de notre destination, nous avons déjà pu admirer les vignes à flanc de coteaux qui jalonnent le paysage : en effet, depuis le Moyen Âge, la culture de la vigne s'est développée sur la commune qui possède aujourd'hui l'un des plus grands vignobles d'Alsace.

A notre arrivée, sous un beau soleil, nous avons visité la chapelle Saint-Sébastien et l'ossuaire y attenant qui a beaucoup impressionné les enfants. Cet ossuaire est rempli d'ossements (crânes, tibias) dont la provenance n'est pas clairement établie : guerre de Trente Ans, épidémie de peste ou simplement des os enlevés du cimetière qui entourait la chapelle ? Nul n'a la réponse.

Au-dessus de l'ossuaire on peut lire l'inscription suivante :

« *Ce que vous êtes nous l'étions, ce que nous sommes vous le deviendrez* » qui a suscité bien des commentaires...

A démarré alors une longue ascension, que tous ont effectuée avec beaucoup de courage, vers le château du Bernstein.

Le château fort, de nos jours en ruine, est construit sur une crête qui domine la commune de Dambach-la-Ville. Les enfants ont eu beaucoup de plaisir à visiter le château et à monter tout au sommet de la tour pour y découvrir un panorama stupéfiant sur la Forêt-Noire et les Vosges.



La légende nous rapporte que le château aurait été construit sur le rocher où logeait une famille d'ours, d'où son nom.

En effet, Bernstein (ou Bärenstein) signifie littéralement rocher aux ours (de Bär, ours et Stein, rocher).



**Fatigués mais ravis de notre journée,
nous avons rejoint le bus qui nous
attendait pour le trajet du retour,
des images plein la tête...**

Le Périscolaire



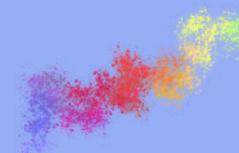
Et voilà... une nouvelle année scolaire se termine pour laisser la place à une autre ! Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée avec de nouveaux projets et des activités variées !!!

Pour ceux qui le souhaitent, des dossiers d'inscription sont disponibles sur le site de la Communauté de Commune Sauer-Pechelbronn ou en contactant la directrice au 06.79.23.52.07, elle sera disponible tout l'été pour répondre à vos questions.

Il est possible d'inscrire les enfants selon vos besoins ou vos envies. Nous proposons un programme par trimestre avec chaque soir une activité différente (culinaire, artistique, sportive...) sans oublier les diverses activités et fêtes proposées tout au long de l'année (semaine du goût, fête de Noël, chasse aux œufs, fêtes de fin d'année ...)

Toute l'équipe d'animation vous souhaite un bel été !!!!!
Aurore MOUREAUX
Directrice du périscolaire de Langensoultzbach

06.79.23.52.07
perisco.langen@sauer-pechelbronn .fr



Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn



La construction des nouveaux périscolaires avance...

La communauté de communes poursuit sa politique volontariste en termes d'accueil des enfants dans le cadre périscolaire.

Après la mise en service du périscolaire à Lembach en 2021, accueillant une cinquantaine d'enfants, 3 nouveaux périscolaires sont en cours de construction :

- Les travaux du périscolaire à Woerth ont démarré par la démolition d'une partie du bâtiment existant. Le terrassement pour accueillir le futur périscolaire est réalisé. Durant l'été, le gros œuvre réalisera les fondations et la mise en place des réseaux enterrés.

-Le terrassement du périscolaire de Hégeney et l'implantation du bâtiment sont réalisés. Les fondations sont en cours.

- A Durrenbach, les fondations sont déjà coulées et la charpente sera posée cet été. Le bâtiment sera clos et couvert pour septembre.

L'accueil des enfants dans les nouveaux bâtiments est prévu pour la rentrée 2023 à Durrenbach et Hégeney et pour la rentrée 2024 à Woerth.

Concernant le périscolaire du secteur de Pechelbronn, le conseil communautaire a validé sa nouvelle implantation sur la commune de Preusdorf, à côté de la nouvelle école en cours de construction. Un démarrage des travaux est prévu pour 2023 avec une mise en service en 2024.



Les associations locales

Association VIBRATO

Le 6 mai dernier, le Kiwanis Club de Haguenau a invité la troupe VIBRATO à se produire au théâtre municipal de Haguenau.

Le cabaret a une nouvelle fois connu un immense succès. En lever de rideau, Jacqueline a interprété « La scène » de Ginette Reno. Elle a donné le ton du spectacle, chantant son amour pour le public. Costumes et maquillages créaient l'illusion, donnant vie à Zizi Jeanmaire et « son truc en plume » ou à une Marlène Dietrich plus vraie que nature.

L'excentrique et volubile Mandy Mitchell a ensuite interagi avec le public, poursuivant de ses assiduités Maurice et Gégé. Après un petit tour de magie, elle a entraîné l'ensemble du public dans une version de « Sunny » de Boney M. Après l'interprétation par Jacqueline de « The way we were » de Barbara Streisand, le burlesque a repris le dessus avec « J'ai encore rêvé d'elle » du groupe Il était une fois en langage des signes. Deux medleys de Charles Aznavour et de Johnny ainsi qu'un « quick change » présenté par Mandy ont clos cette première partie. En seconde partie, le public a côtoyé Mickaël Jackson et Anny Cordy, ainsi qu'un duo entre Juliette Greco et Serge Gainsbourg. Après un petit tour de prestidigitation et une adaptation originale de Fever d'Elvis Presley, Jacqueline a de nouveau ému en interprétant « Voilà, voilà qui je suis » de Barbara Pravi. Des applaudissements à tout rompre ont accueilli le final, réunissant sur scène l'ensemble des artistes, sans maquillage, pour le titre « Ordinaire » de Robert Charlebois.



DANSE POUR TOUS

Depuis septembre 2019, notre association est domiciliée à Langensoultzbach.

Elle propose un éventail de danses (Madison, Tango, Samba, Chachacha, Rock and Roll, Valse lente, Rumba, etc.), tout au long de l'année soit 36 cours, dirigés par un professeur salarié. Plusieurs groupes de danse sont proposés pour la saison 2022-2023 :



* Un groupe de Danse en ligne à partir du 15 septembre 2022 :

Les cours se déroulent à la salle polyvalente de Langensoultzbach le jeudi soir de 19h à 20h15 .

Avec la danse en ligne, vous pourrez danser sur les mêmes musiques que celles utilisées pour danser en couple.

* Un groupe de Danse de salon confirmé à partir du 15 septembre 2022 :

Les cours se déroulent à la salle polyvalente de Langensoultzbach le jeudi soir de 20h15 à 22h

Pour des raisons de disponibilité de la salle, les cours suivants se déroulent à la salle des fêtes de la Mairie de Surbourg le mercredi soir à partir du 14 septembre 2022 :

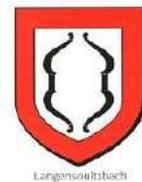
* Un groupe de salon débutant de 19h à 20h15

* Un groupe de salon intermédiaire de 20h15 à 21h45.

La danse est à la fois une activité artistique et physique. Elle sollicite le corps dans sa globalité, stimule le cerveau, rend joyeux et crée du lien social.

N'hésitez pas à venir nous découvrir.

Les associations locales



Association de Sauvegarde du Patrimoine de Langensoultzbach

Musée ouvert

En effet, après deux années de fermeture pour cause de covid, nous ouvrons de nouveau notre musée. Néanmoins nous avons décidé de nouveaux horaires :

Du 1er juillet au 31 août dimanche et jours fériés inclus de 14h30 à 17h30 et toute l'année sur réservation pour les groupes - S'adresser à la mairie au 03 88 09 31 01.

Nous continuerons aussi l'entretien du lavoir de la Nonnenhardt ainsi que du sentier qui mène de l'ancien étang à la maison forestière. Sont également prévues quelques interventions ponctuelles sur de petits éléments patrimoniaux.

L'association tient à préciser que, contrairement à ce que sa dénomination pourrait faire croire, elle n'a absolument aucun pouvoir sur les aménagements, transformations ou démolitions du patrimoine bâti du village. Ceci relève de la compétence de la commune et de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

L'Amicale des Sapeurs Pompiers

Chers villageois,

Si le contexte sanitaire nous le permet, nous organiserons le samedi 3 décembre 2022 à partir de 14h00 à l'ancienne caserne des pompiers notre fameuse après-midi en faveur du Téléthon.

Comme toujours, nous collectons les piles usagées et vous pouvez nous les déposer toute l'année au 35 rue des vignes à Langensoultzbach. Nous passerons courant novembre pour le calendrier.

En espérant pouvoir vous revoir cette année pour boire un bon vin chaud.

Cordialement.

Tous les membres de l'amicale des sapeurs pompiers.



Association Culturelle et Sportive de Langensoultzbach

Une nouvelle saison sportive qui se termine pour l'ACSL, et enfin de nouveau une saison complète non interrompue par la pandémie.

Il est désormais temps de vous annoncer les activités que nous proposerons pour la reprise de la saison en septembre :

- Lundi de 19h à 20h : gym douce / gym low impact
- Mardi de 14h à 16h : Marche
- Mercredi de 19h à 20h : Fitness
- Mercredi de 19h à 20h : STEP (2x par mois)
- Jeudi de 20h à 21h : Course à pied



Côté culturel, les acteurs de notre association vous proposerons des représentations Théâtrales le 21, 22 et 23 octobre 2022 à la salle polyvalente. Il vous sera présenté :

- Un sketch enfant « D'vergifte Pralines » de R.Bayer
- Un sketch joué par des sourds/malentendants intitulé « l'ACSL » de N. Heinrich
- Une pièce en 3 actes « E Lustiger Kidnapping » de J-M Stoekell

A très bientôt
HEINRICH Stéphane, Président de l'ACSL



Les associations locales

Association Les Petites Mains

UNE JOURNEE TOUT EN BLEU - Par Michelle Braun

Dans le cadre de ses activités, l'association « Les Petites Mains » a réuni ses membres pour une séance de teinture à l'indigo.

Ce vendredi 1er juillet, le petit groupe a investi le préau dans la cour de l'école. C'est dans une bonne ambiance que nous avons préparé nos tissus à teindre en les nouant, les pliant, les ficelant etc... C'était à qui inventerait le plus joli motif.

Il a fallu préparer aussi le bain dit la « cuve » d'indigo.

L'indigo est un pigment naturel issu d'une plante appelée indigotier. Ses qualités colorantes sont connues et utilisées depuis au moins 4000 ans. Ce pigment permet de teindre en bleu tout textile « naturel » : coton, lin, laine, soie, chanvre, mais ne tiendra pas sur le polyester, le nylon etc... qui gardent leur couleur d'origine.

De cette plante, un petit buisson à feuilles vertes et fleurs roses, est extrait le pigment bleu. Ce pigment ne se dissout dans l'eau que grâce à l'ajout de produits complémentaires. On obtient un liquide jaune-vert.

Une fois la cuve préparée, nous y avons trempé successivement nos petits paquets ou grands morceaux de tissu. Tous ces morceaux sont ressortis vert-jaune et c'est grâce à l'oxygène de l'air que la réaction chimique donne une teinte bleue. En fonction du temps de trempage, des pliages ou de la concentration en pigment, on obtient une couleur, qui peut aller du bleu profond au bleu pastel. Plusieurs trempages sont possibles pour obtenir un bleu plus foncé.

Les écoliers ont profité des récréations pour venir observer ce que nous faisons et certains se sont particulièrement intéressés à nos résultats.

Nous avons obtenu plusieurs dizaines de morceaux de tissu avec des motifs différents. Après séchage puis lavage, ces morceaux vont nous permettre de réaliser des nappes, coussins, sacs, serviettes ou tout autre textile décoratif.

Le groupe s'est séparé en se promettant de renouveler cette action qui a permis de passer une excellente journée en voyant la vie enbleu !!



Les associations locales



SANTIAGOS DANCER'S

Après la longue pause due au virus du Covid le Club des Santiagos Dancer's a repris les entraînements avec beaucoup d'entrain et de bonne humeur, nous avons été heureux de nous retrouver.

Cette année nous sommes également remontés sur scène pour différentes représentations :

- Le 17 juin 2022 à la Fête d'été de Marienbronn,
- Le 21 juin 2022 à la Fête de la musique de Langensoultzbach,
- Le 13 juillet 2022 pour la Fête Nationale à Climbach.



Toutes les démonstrations se sont déroulées en collaboration avec le Country Club de Climbach.

Le club des Santiagos Dancer's serait ravi de vous accueillir dans leur groupe afin de vous initier à la danse country tous les mardis à partir de 19h30 à la salle socioculturelle de Langensoultzbach. Le niveau débutant commence à 19h30 jusqu'à 20h30 et le niveau intermédiaire de 20h30 à 22h00.

Nous allons régulièrement aux soirées country pour ceux qui le souhaitent afin de mettre en pratique ce que nous apprenons tout au long de l'année.

Nous serions également ravis d'intervenir pour animer vos anniversaires, fêtes paroissiales, mariages...

Pour toutes questions, vous pouvez vous adresser à:

Mme Anja ARMBRUSTER au 07 81 58 66 77 ou par mail à anja.armbruster@free.fr.

Emmanuel SALOT, Le Président





Les associations locales

Association de Pêche et de Pisciculture de Langensoultzbach

Enfin ! Enfin une saison de pêche qui retrouve son rythme normal !

- Une ouverture phénoménale lundi de Pâques 18 Avril avec 114 pêcheurs (nous avons dû en refuser plus d'une vingtaine après 6h30 du matin !) et 130 personnes à midi pour les steaks de sanglier ou grillades avec crudités !
- Une pêche semi-nocturne le samedi 11 Juin avec 92 pêcheurs et 225 tartes flambées cuites !
- La journée "steaks de sanglier" le dimanche 3 juillet avec 3 menus au choix, couronnés par le délicieux vacherin de Sylvie en dessert !
- Et les matinées de pêche au cours desquelles nous sommes aux petits soins d'une cinquantaine de fidèles habitués !

A inscrire dans vos agendas pour cette deuxième partie de saison :

La soirée "Année 80" avec DJ Yves le samedi 5 novembre à la salle socioculturelle du village.

Notre association est des plus dynamiques et saine d'un point de vue financier. Et pourtant, elle va mal car les membres actifs du bureau sont moins d'une dizaine ! Nous remercions particulièrement nos épouses et nos ami(e)s auxquels nous faisons appel et qui ne rechignent jamais à la tâche lors de nos grandes manifestations !

Nous lançons donc un appel à bénévolat pour venir rejoindre nos rangs : nul besoin d'être pêcheur (nous le sommes tous paraît-il), mais simplement avoir la volonté de participer à la vie du village !

Que vous soyez nouveau(x) venu(s) dans le village et souhaitiez vous intégrer rapidement, ou que vous vouliez apprendre ou parfaire votre dialecte, les raisons sont multiples pour intégrer notre association !

N'hésitez pas à prendre contact avec nous tous les dimanches et jours fériés à l'étang : pêche de 7h à 11h, apéro jusqu'à midi !

Le comité



Informations diverses



L'apprentissage de la citoyenneté et le bon respect des règles du « *bien vivre ensemble* » sont les fondements de la vie en collectivité.

Puisque la vie est faite tout autant de respect que de tolérance, voici quelques précautions pour vivre en bonne entente.

Circulation et stationnement :

- Roulons à vitesse modérée, respectons les limitations de vitesse,
- Stationnons nos véhicules uniquement sur les places matérialisées au sol. Ne stationnons pas sur les places signalées pour les handicapés,
- Pour le bien-être et la sécurité de tous, nous vous rappelons que le Code de la route interdit le stationnement sur le trottoir ou à cheval sur le trottoir.



Propreté :

- Ne jetons pas les détritres en dehors des containers réservés à cet usage (poubelles publiques, containers à verre, ...)
- Évacuons nos objets encombrants à la déchetterie sans attendre
- Ramassons les déjections de notre chien sur le trottoir
- Respectons les espaces verts communaux et privés
- Les propriétaires et locataires sont tenus d'assurer régulièrement le nettoyage des caniveaux et trottoirs ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété. Il est interdit de jeter les balayures sur la voie publique ou dans les avaloirs d'eaux pluviales. En hiver, il incombe aux propriétaires de dégager la neige du trottoir devant les habitations.



Civilité et Sécurité :

- Les arbres, arbustes et arbrisseaux doivent être plantés à bonne distance des propriétés voisines.
- N'oublions pas d'élaguer nos arbres ou autres haies en bordure des voies publiques et privées de manière à permettre le passage des piétons sur le trottoir et éviter que les branches ne touchent les câbles électriques ou téléphoniques.
- Pour des raisons de tranquillité publique de voisinage, respectons l'arrêté relatif à la lutte contre les bruits du 17/11/1998.





Informations diverses

L'Espace France Services Durrenbach

Deux agents, formés pour vous accompagner dans vos démarches administratives au quotidien, vous accueillent à la maison des services et des associations à Durrenbach.

Les agents vous aident dans les démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulations d'allocations, demande de documents en ligne).

Au-delà des formalités administratives, vous avez également accès à du matériel informatique en libre-service.

franceservices@sauer-pechelbronn.fr
03 67 83 01 35

Accueil du public sur rendez-vous

Facebook : @FranceServicesDurrenbach

<http://www.sauer-pechelbronn.fr/france-services/>



BABEL ECK !

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn et la communauté de communes du Pays de Niederbronn avec le soutien financier de la Collectivité européenne d'Alsace proposent des moments conviviaux de répit et de partage pour les aidants de personnes en situation de handicap.

- **11 octobre 2022** : Art Répit - Foyer Communal 2 rue du presbytère Mietesheim
- **8 Novembre 2022** : projection du film « Paroles d'aidants » / Communauté de communes Sauer Pechelbronn 1 rue de l'Obermatt Durrenbach
- **13 décembre 2022** : Temps de répit, atelier de Rigologie périscolaire de Lembach 3 rue des écoles Lembach.

Ces ateliers sont animés par une professionnelle de l'écoute.

Contacts pour information :

SCHEIBEL Delphine delphine.scheibel@ccpaysniederbronn.fr 03 88 05 86 87

MESSER Valérie valerie.messer@sauer-pechelbronn.fr 03 88 90 77 62

